

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00294

Numéro SIREN : 422 274 308

Nom ou dénomination : @ D.G.P.

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2023 sous le numéro de dépôt 3564

le 24/10/2023

B 3564/2023

@ D.G.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros

Siège social : BISCAROSSE (40600) – 75 impasse de la Chalosse

422 274 308 RCS MONT DE MARSAN



BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
AU 31 MARS 2023

Copie certifiée conforme
LE PRÉSIDENT

Désignation de l'entreprise		SAS @D.G.P		75 IMPASSE DE CHALOSSE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		40600 BISCARROSSE					
SIRET		4 2 2 2 7 4 3 0 8 0 0 0 2 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le 31032023		Exercice N-1 clos le 31032022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	,	012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	317 338	030	61 418	255 920	572 578
	Immobilisations financières* (1)	040	278 000	042		278 000	275 065
	Total I (5)	044	595 338	048	61 418	533 920	847 643
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	131	066		131	131
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	381 183	074		381 183	431
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	38 598	086		38 598	42 896
	Charges constatées d'avance *	092	935	094		935	819
	Total II	096	420 847	098		420 847	44 277
	Total général (I + II)	110	1 016 186	112	61 418	954 768	891 921
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100 000		100 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		10 000		10 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	759 300		769 894		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	62 613		(10 593)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	931 913		869 300		
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 617		1 679		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 21 237)	172	21 237		20 941		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	22 854		22 620			
Total général (I + II + III)				180	954 768	891 921	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 100	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	400 065	

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS @D.G.P		Exercice N clos le 31032023		Exercice N-1 clos le 31032022		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214				
			intracommunautaires	217	218				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
Autres produits			230		15 345		23 481		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		15 345		23 481	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		30 905		12 069
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		3 535		3 494	
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements *			254		17 456		18 273	
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)				264		51 897		33 836	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(36 552)		(10 355)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290		400 065			
	Charges financières (V)			294		534		238	
	Charges exceptionnelles (VI)			300		300 367			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		62 613		(10 593)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		62 613	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992	
	ZFA NG (44. quaterdécies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdécies)	127				
	dont Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art. 39 décies)	655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 décies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 décies B)	645		Déduction exceptionnelle (art. 39 décies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 décies D)	648		Déduction exceptionnelle (art. 39 décies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 décies F)	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		62 613	354	
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
Déficits antérieurs reportables : *		134.693.....dont imputés sur le résultat :					360	62 613	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370			372		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS @D.G.P										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430	687 036	432		434	371 827	436	315 209												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	1 029	472	1 100	474		476	2 129												
Immobilisations financières		480	275 065	482	3 000	484	65	486	278 000												
TOTAL		490	963 131	492	4 100	494	371 892	496	595 338												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520	114 605	522	17 291	524	71 525	526	60 371												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	882	562	165	564		566	1 047												
TOTAL		570	115 487	572	17 456	574	71 525	576	61 418												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5	371 892	71 525	300 367	400 065	99 699																
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	371 892	580	71 525	582	300 367	584	400 065	586	99 699	581	587	589								
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590		583		594	595								
TOTAL								596	99 699	585		597	599								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS @D.G.P**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 134 693
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983 62 613
Déficits reportables			984 72 081
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870 72 081

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

@ D.G.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros

Siège social : BISCAROSSE (40600) – 75 impasse de la Chalosse

422 274 308 RCS MONT DE MARSAN

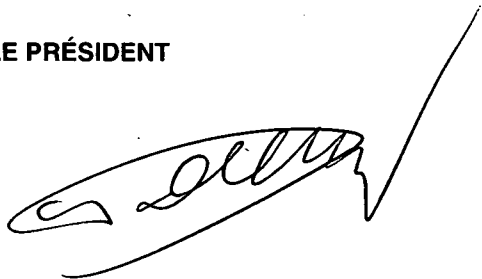
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 25 SEPTEMBRE 2023
(Résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 mars 2023)**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à 62.613 euros, sur le compte « Autres réserves ».

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'D' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.